

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

\*\*\*\*\*

REGION DU SUD

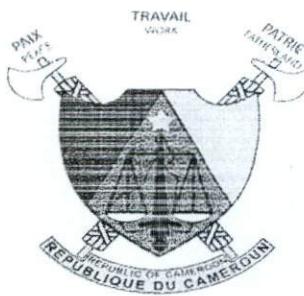
\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA MVILA

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE BIWONG BANE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

MINISTRY OF DECENTRALISATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

\*\*\*\*\*

SOUTH REGION

\*\*\*\*\*

MVILA DIVISION

\*\*\*\*\*

BIWONG BANE COUNCIL

\*\*\*\*\*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 008 /AAONO/P.U/C.BIWONG BANE/CIPM/2021 DU 27/05/2021

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS POUR MARCHÉ  
PÉRIODIQUE DANS LES LOCALITÉS DE NGOAZIP I ET MINKAN, COMMUNE DE  
BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA

REGION DU SUD EN DEUX LOTS.

### 1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2021 dans le Département de la Mvila, le Maire de la Commune de Biwong Bane lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar et d'un bloc de trois latrines à Ngoazip dans la commune de Biwong Bane, Département de la Mvila, Région du sud. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit:

N° D'ORDRE	INTITULE	GESTIONNAIRE	MONTANT
LOT 1	Travaux de construction d'un hangar et d'un bloc de trois latrines à Ngoazip I dans la Commune de Biwong-Bané	Le Maire	20 000 000 FCFA
LOT 2	Travaux de construction d'un hangar et d'un bloc de trois latrines à Minkan dans la Commune de Biwong-Bané	Le Maire	20 000 000 FCFA

### 2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

**Pour hangar :**

- + ETUDES ET TRAVAUX PREPARATOIRES,
- + TERRASSEMENTS,
- + FONDATIONS
- + MACONNERIE - ELEVATION,
- + CHARPENTE - COUVERTURE,
- + MENUISERIE BOIS
- + MENUISERIE METALLIQUE
- + PEINTURE,
- + VITRERIE,
- + ELECTRICITE
- + ASSAINISSEMENT

**Pour bloc latrines :**

- + TERRASSEMENTS
- + OUVRAGES EN INFRASTRUCTURE
- + OUVRAGES EN SUPER STRUCTURE
- + CHARPENTE COUVERTURE
- + MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
- + PLOMBERIE SANITAIRE
- + ELECTRICITE
- + PEINTURE
- + ASSAINISSEMENT
- + AMENAGEMENT
- + PRISE EN CHARGE DES ASPETS SOCIO-ENVIRONEMENTAUX

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

**3. DELAI D'EXECUTION**

Le délai maximal d'exécution des travaux pour chacun des deux lots est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires.

**4. ALLOTISSEMENT**

Les travaux sont en deux lots distincts.

N° D'ORDRE	INTITULE	GESTIONNAIRE	MONTANT
LOT 1	Travaux de construction d'un hangar et d'un bloc de	Le Maire	20 000 000 FCFA

	trois latrines à Ngoazip I dans la Commune de Biwong-Bané		
LOT 2	Travaux de construction d'un hangar et d'un bloc de trois latrines à Minkan dans la Commune de Biwong-Bané	Le Maire	20 000 000 FCFA

## 5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de 40 000 000 (Quarante Millions) francs CFA et constitue la première enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

## 6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années dans le Département de la Mvila et ailleurs. Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

## 7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2021 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL), imputation budgétaire N° 55 27 351 01 641810 2226 821.

## 8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de 800 000 (Huit Cent Mille) francs CFA valable (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**NB :** Un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

## **9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de Biwong bane, dès publication du présent avis.

## **10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient à la recette municipale de la mairie de Biwong Bane dès publication du présent avis, contre versement de la somme non remboursable de 40 000 (Quarante mille) francs CFA où ils se feront enregistrés avec leur adresse complète Boite postale, téléphone, Fax, E-mail.

## **11. REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la mairie de Biwong Bane Au plus tard le 25/06/2021 à 13 heures et devant porter la mention ci - après :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N° 008 /AAONO/P.U/C.BIWONG BANE/CIPM/2021 DU 27/05/2021**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS POUR MARCHÉ  
PÉRIODIQUE DANS LES LOCALITÉS DE NGOAZIP I ET MINKAN, COMMUNE DE  
BIWONG BANE, DÉPARTEMENT DE LA MVILA**

**REGION DU SUD EN DEUX LOTS.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## **11. RECEVABILITE DES OFFRES**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des

Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié dans le journal des marchés ARMP et à la mairie de Biwong Bane et par voie d'affichage.

## 12. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Mairie de Biwong Bane le 25/06/2021 à 14 heures. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- **2<sup>ème</sup> étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3<sup>ème</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 13.1- Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Abandon d'un marché public dans le territoire national au cours des trois dernières années ;
  - **Pièces administratives** :
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative après les 48 heures prévues pour la régularisation ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

➤ **Offre technique :**

- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ; ➤ Offre technique incomplète ;
- La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire ;
- Absence de la visite du site
- CCAP, CCTP paraphés et signés à la dernière page ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

➤ **Offre financière :**

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- La non-conformité au modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des « oui »

### **13.2- Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. La capacité financière ; présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale aux deux-tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement un conducteur des travaux, (Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois (03) ans d'expérience minimum) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, 5. La méthodologie d'exécution des tâches.

### **14. ATTRIBUTION**

Le Maire de la commune attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et

financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

## 15. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

## 16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

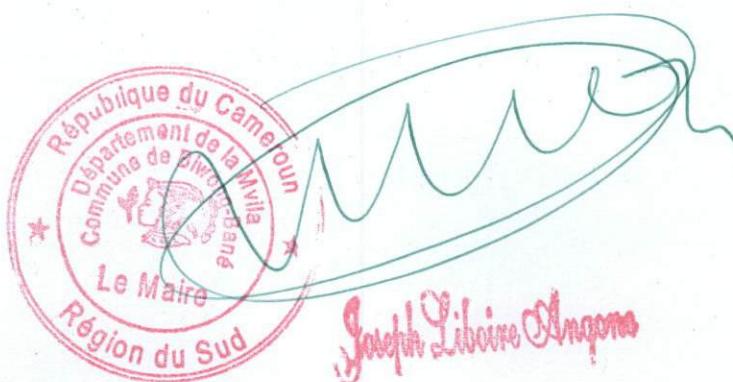
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Biwong Bane, Tél : 652 34 31 84.

## 17. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Biwong-Bané, Autorité contractante, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Biwong Bane, le 27 MAI 2021

**LE MAIRE**  
(*Autorité Contractante*)



### Ampliations :

- PREFET DE LA MVILA
- ARMP/CR-SUD
- DDMINTP/MVILA
- DDMINMAP/MVILA
- CIMP/BIWONG BANE
- SOPECAM(PUBLICATION)
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE